



---

B.P.: 3243, Addis Abéba, Éthiopie, Tel.:(251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 551 93 21  
Adresse Courriel: situationroom@africa-union.org

---

## COMMUNIQUÉ

### L'UNION AFRICAINE RÉITÈRE SON ATTACHEMENT AU RESPECT DE L'IMMUNITÉ DES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS EN EXERCICE

#### **L'UA appelle le Kenya et le Soudan à préserver et à promouvoir leurs relations**

**Addis Abéba, le 4 décembre 2011:** Le Président de la Commission de l'Union Africaine (UA), le Dr. Jean Ping, suit de près les développements que connaissent les relations entre la République du Soudan et la République du Kenya à la suite d'une décision judiciaire rendue au Kenya en relation avec la situation au Darfour sur laquelle l'Afrique a adopté une position empreinte de justesse, de rectitude et de lucidité en ce qui concerne la nécessaire articulation équilibrée devant être établie entre la promotion de la paix et la recherche de la justice.

Dans ce contexte, le Président de la Commission salue la déclaration opportune et appropriée sur cette question qui a été rendue publique par le Secrétariat exécutif de l'IGAD, et associe pleinement la Commission de l'UA à cette position en tant qu'expression de l'attitude de tous les pays concernés par ce développement. Il n'a aucun doute que l'IGAD et ses pays membres et, au-delà, tous les États membres de l'UA continueront à se conformer scrupuleusement à la position africaine commune sur le respect de l'immunité du Président de la République du Soudan, M. Omar Hassan Al Bashir, comme de tous les Chefs d'État africains en exercice.

Le Président de la Commission note avec appréciation que la République du Kenya et la République du Soudan agissent avec diligence et bonne volonté pour préserver leurs relations fraternelles. Il encourage les Présidents Mwai Kibaki et Omar Hassan Al Bashir et leurs Gouvernements à ne ménager aucun effort pour désamorcer tout malentendu et tension entre les deux pays. Il souligne l'importance cruciale que revêt le renforcement de la confiance entre les deux pays, afin de favoriser leur coopération et de créer les conditions qui permettront à la région dans son ensemble de relever avec succès les défis de la paix et du développement.